

ATdesign s.p.r.l.
Rue E. Nils 22
1460 Ittre
T.V.A. BE 0876.733.807
Fortis 001-4687134-73

T +32 (0)67 48 53 48
F +32 (0)67 48 53 48
M +32 (0)495 88 05 11
+32 (0)473 96 80 19

info@atdesign.be
www.atdesign.be

Conditions générales de vente

L'acceptation de notre offre (par mail, fax ou courrier) implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Les parties ont arrêté les conditions particulières de leur convention relativement aux techniques en oeuvre, aux fonctionnalités, au prix, à la mission et au calendrier d'exécution.

Article 1- Définitions

1.1 Client/donneur d'ordre: la personne physique, morale ou l'association définie dans les conditions particulières de prestation de service.

1.2 Contrat: les présentes conditions générales, les conditions particulières de prestation de service (offre) et ses annexes ainsi que ses éventuels futurs avenants.

1.3 Offre: vaut pour conditions particulières de vente et comprend l'offre de service, son prix, le délai de réalisation et le mode de paiement.

1.4 Contenu: l'ensemble des éléments et/ou des données, notamment les images, photos, animations, textes, logos, fichiers, graphiques, films audio ou vidéo, bases de données et leur contenu, logiciels, sélectionnés et fournis par le client, afin qu'ils soient incorporés au site par le prestataire lors de sa création et/ou de sa mise à jour.

1.5 Mission: sauf mentions contraires, cette mission contient :

- La conception technique du site,
- La réalisation graphique,
- La description fonctionnelle et architecturale du site,
- L'hébergement et la gestion du nom de domaine
- Tout travail graphique destiné à la communication et/ou à l'impression
- Tout mission particulière énoncée dans l'offre validée.

1.6 Parties: le prestataire et le client.

Article 2 - Objet

Le prestataire s'engage à accomplir la mission et donc à prester les services précisés dans les conditions particulières, et tout autre service directement lié et indispensable à cette mission. Toute modification de la mission doit faire l'objet d'une demande expresse du client. Le client accepte que toute nouvelle demande puisse entraîner l'adaptation des délais et/ou du prix du service.

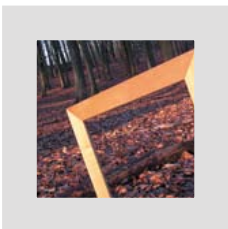
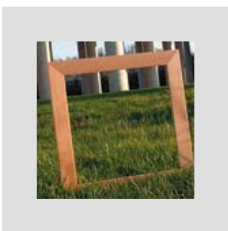
Article 3 - Commande

Le fait de remettre au fournisseur les éléments de production (matières premières, modèle, copie, et/ou fichiers digitaux, ...) avec la demande, sans réserve explicite, de fournir une épreuve ou un projet, constitue un engagement vis-à-vis du fournisseur à lui confier l'exécution du travail ou à le dédommager des frais encourus.

Article 4 - Processus de validation

Au cours de la mission, différentes étapes peuvent faire l'objet d'un bon à signer afin de valider la réalisation qui sera effectivement mise en place. Feront l'objet de cette procédure:

- La création graphique
- La structure du site
- Le projet final



ATdesign s.p.r.l.
Rue E. Nils 22
1460 Ittre
T.V.A. BE 0876.733.807
Fortis 001-4687134-73

T +32 (0)67 48 53 48
F +32 (0)67 48 53 48
M +32 (0)495 88 05 11
+32 (0)473 96 80 19

info@atdesign.be
www.atdesign.be

- Tout document et création graphique destiné à être exploité dans un plan de communication (en pdf ou imprimé)

Une fois l'élément avalisé, il ne sera plus modifié dans le cadre du présent contrat par le prestataire de service.

Tout projet graphique mis en oeuvre et non contesté dans un délai de 30 jours et considéré comme validé.

Article 5 - Corrections

Le prestataire est tenu d'exécuter les corrections indiquées par le client, mais il ne peut nullement être tenu responsable des fautes d'orthographe, des erreurs linguistiques et grammaticales non indiquées. Toute modification de la commande originale de quelque manière que ce soit (dans le texte, dans la manipulation ou l'emplacement des illustrations, dans les formats, dans le travail d'impression ou de reliure, etc.) faite par écrit ou de toute autre manière, par ou au nom du client, sera facturée en sus et rallongera le délai d'exécution. Les modifications transmises oralement ou par téléphone seront exécutées aux risques et périls du donneur d'ordre.

Article 6 - Sous-traitance

Le prestataire est libre de faire appel à un ou plusieurs sous-traitants de son choix pour exécuter la mission. Le prestataire reste responsable vis-à-vis du client du respect de l'ensemble des ses obligations et de la bonne exécution des services confiés à ce sous-traitant, à moins que celui-ci ait été choisi par le client lui-même.

Article 7 - Délais

Le prestataire s'engage à mettre tout en oeuvre pour respecter le délai annoncé dans les conditions particulières. Dans l'hypothèse où le client est en retard pour communiquer au prestataire des données nécessaires à l'exécution de sa mission, le prestataire se réserve le droit de modifier le calendrier d'exécution. Le prestataire informe le client de toute adaptation du calendrier.

Dans l'hypothèse où le client modifie la mission du prestataire en cours d'exécution, le prestataire peut adapter les délais d'exécution du service.

Article 8 - Prix, facturation et paiement

6.1 Le prix à payer par le client est indiqué dans les conditions particulières.

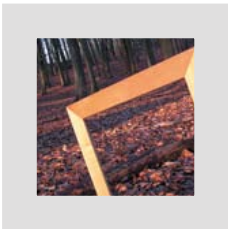
6.2 Sauf indication expresse contraire, le client s'engage à payer 25 % du prix lors de la signature et par la suite, à payer le solde dès réception finale du projet.

6.3 Tous les prix s'entendent hors TVA.

6.4 Le paiement doit être effectué au compte bancaire mentionné sur la facture dans les 15 jours calendrier à compter de la date de la facture.

6.5 Toute annulation du contrat par le client après approbation des conditions particulières entraîne, outre le paiement des services déjà exécutés, la facturation de 30 % du montant total de la facturation prévue à charge du client au titre de dommages et intérêts, sauf si le dommage est plus important.

6.7 Dans l'hypothèse où le client ne paye pas dans le délai de 15 jours calendrier à dater de la facture, la somme due est augmentée, de manière automatique, sans mise en demeure préalable, de: 1 % par mois de retard, soit 12% l'an et de 10 % supplémentaire avec un minimum de 75 euros si le retard est supérieur à un mois.



ATdesign s.p.r.l.
Rue E. Nils 22
1460 Ittre
T.V.A. BE 0876.733.807
Fortis 001-4687134-73

T +32 (0)67 48 53 48
F +32 (0)67 48 53 48
M +32 (0)495 88 05 11
+32 (0)473 96 80 19

info@atdesign.be
www.atdesign.be

Article 9 - Réclamation

Sous peine de déchéance de son droit, le client doit envoyer toute réclamation ou contestation au prestataire par courrier recommandé, dans les huit jours suivant la première livraison des marchandises. Si le client ne prend pas livraison des marchandises, le délai de huit jours commence à courir à partir de la date de l'invitation à prendre livraison des marchandises et, à défaut, à partir de la date de facturation.

Si le prestataire ne reçoit pas de réclamation durant ce délai de huit jours, le client est considéré accepter toutes les marchandises.

Si le client utilise une partie des marchandises livrées, les fait envoyer par courrier à des tiers ou les confie à une société de distribution, il est considéré accepter l'ensemble du tirage. Les défauts relevés sur une partie des marchandises livrées ne permettent pas au client de refuser l'intégralité de la commande.

Sous peine de déchéance de son droit, le client doit envoyer toute réclamation ou contestation ayant trait à la facturation des marchandises commandées au prestataire par courrier recommandé, dans les huit jours suivant la réception de la facture. Si le prestataire ne reçoit pas de réclamation au sujet de la facture durant ce délai de huit jours, le client est considéré accepter la facture.

Article 10 - Force majeure

En cas de force majeure, et plus généralement, dans toutes les circonstances qui empêchent, réduisent ou retardent l'exécution du travail par le prestataire, ou qui causent une aggravation excessive des engagements pris par ce dernier, le prestataire est déchargé de toute responsabilité, il peut réduire les engagements, rompre la convention ou en annuler l'exécution, sans qu'il ne soit tenu de payer une quelconque indemnisation. De telles circonstances sont entre autres : guerre, guerre civile, mobilisation, troubles, grève, lock-out, tant dans le chef du prestataire que de ces co-fournisseurs, rupture de machines, virus ou bugs informatiques, incendie, interruption des moyens de transport, difficultés d'approvisionnement des matières premières, matériaux et énergie ainsi que des restrictions ou des dispositions d'interdiction imposées par les autorités.

Article 11 - Droits d'auteur - droits intellectuels

11.1 Propriété: la documentation, les textes préparatoires remis au prestataire, les projets et le matériel préparatoire resteront la propriété exclusive et intégrale du client.

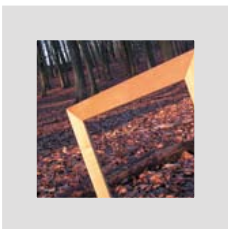
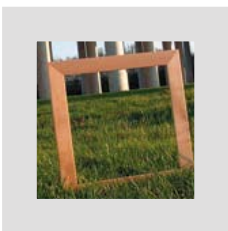
11.2 Droits intellectuels:

11.2.1 Les droits intellectuels visés ci-dessous s'entendent des éléments suivants:

- Le graphisme
- Le contenu
- Le concept du site et son architecture
- Les données rassemblées
- Les marques et signes distinctifs
- Les noms de domaine, de produits ou de personnes

11.2.2 Le prestataire conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de l'auteur, de nature patrimoniale ou morale, excepté si une convention particulière a été signée entre les parties.

11.2.3 Sur le fondement des dispositions précitées, le prestataire créateur d'un système informatisé de données, d'images, d'un outil graphique, d'une matrice, etc. bénéficie en matière de droit d'auteur de la protection découlant des dispositions de la réglementation relative aux droits intellectuels. La convention écrite de cession des droits d'auteur et notamment du droit de reproduction doit être expresse : elle ne saurait résulter, ni du



ATdesign s.p.r.l.
Rue E. Nils 22
1460 Ittre
T.V.A. BE 0876.733.807
Fortis 001-4687134-73

T +32 (0)67 48 53 48
F +32 (0)67 48 53 48
M +32 (0)495 88 05 11
+32 (0)473 96 80 19

info@atdesign.be
www.atdesign.be

fait que l'activité créatrice ait été prévue dans la commande, ni du fait qu'elle fasse l'objet d'une rémunération spéciale, ni enfin du fait que la propriété du support matériel ou des données digitales du droit d'auteur soit transférée au donneur d'ordre.

11.2.4 Les droits de propriété intellectuelle et les droits moraux sur la création graphique liée au site restent le propriété du prestataire. Le prestataire pourra exploiter de façon publique et à des fins commerciales la réalisation graphique effectuée pour le client, notamment dans son portefeuille de réalisations. Le client sera tenu de faire figurer le nom du prestataire sur tout création graphique (excepté les logos).

Article 12 - Droit d'auteur & Droit de reproduction

La passation d'une commande portant sur la reproduction de tout élément qui, fourni par le client, bénéficie de la protection des dispositions de la législation relative aux droits intellectuels, implique de la part du client l'affirmation de l'existence d'un droit de reproduction à son profit. Il garantit, en conséquence, de plein droit, le prestataire contre toute contestation dont ce droit de reproduction pourrait faire l'objet. Chaque contestation portant sur les droits de reproduction suspend l'exécution du travail.

Dans ce cadre, dans le cas où la passation d'une commande impliquerait la fourniture par le client de supports numériques intégrant logiciels et polices de caractères, ce dernier garantira au fournisseur, notamment l'origine de l'acquisition des logiciels et polices de caractères et le garantira de façon plus générale contre toute contestation portant sur l'utilisation de ce logiciel. Le prestataire n'est pas responsable des violations des droits de reproduction détenus par des tiers pour autant qu'il ait exécuté son travail de reproduction de bonne foi. Seul le client est responsable.

Le prestataire n'est pas responsable des violations des droits de reproduction détenus par des tiers pour autant qu'il ait exécuté son travail de reproduction de bonne foi. Seul le client est responsable.

Article 13 - Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver la confidentialité des informations, notamment commerciales et techniques inconnues du public, communiquées par l'autre partie dans le cadre du contrat.

Les parties s'engagent à ne pas reproduire ou diffuser, directement ou indirectement, partiellement ou intégralement, oralement ou par écrit, les informations et les matériels confidentiels, en dehors du cadre du contrat sans autorisation écrite préalable de l'autre partie.

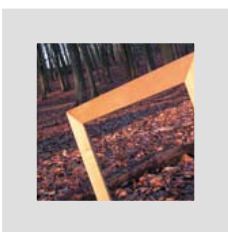
Article 14 - Responsabilité et garanties

14.1 Le prestataire ne peut être tenu responsable des conséquences et dommages pouvant résulter du fait que la sécurité, la confidentialité ou l'intégralité des données, des transactions ou des paiements a été compromise suite à la violation par quiconque du système de sécurisation (sauf un membre du personnel du prestataire).

14.2 Le client est seul responsable du contenu, en ce compris du choix et des conséquences de l'insertion des hyperliens vers d'autres sites Internet ou de l'insertion de marques ou logos appartenant à des tiers.

14.3 Le client confirme et garantit que le contenu ne viole pas le droit à la vie privée, le droit à l'image ou tout autre droit de tiers, notamment intellectuel ; que le contenu n'est pas contraire aux bonnes moeurs, à l'ordre public, aux lois et règlements applicables et aux éventuels codes de bonne conduite applicables.

14.4 La pornographie, la nudité, tout commerce ou présentation relatifs au sexe, et toute promotion d'activité illégale est interdit sur nos serveurs. Cela inclut des liens vers d'autres sites relevant des mêmes matières.



ATdesign s.p.r.l.
Rue E. Nils 22
1460 Ittre
T.V.A. BE 0876.733.807
Fortis 001-4687134-73

T +32 (0)67 48 53 48
F +32 (0)67 48 53 48
M +32 (0)495 88 05 11
+32 (0)473 96 80 19

info@atdesign.be
www.atdesign.be

14.5 Publicité commerciale par email.

Notre serveur ne peut être l'adresse source de toute opération dite de «Spam». Votre domaine ne peut en aucun cas être référencé comme l'origine, l'intermédiaire, ou la destination finale des emails mentionnés ci-dessus. Dans un cas de «Spam», nous nous réservons le droit de désactiver immédiatement, et sans préavis votre compte, sans vous rembourser le prix de l'abonnement en cours.

Article 15 - Durée et fin du contrat

15.1 Chaque partie peut résilier la mission, de plein droit et sans mise en demeure préalable, dans l'hypothèse:

- De faillite, mise en liquidation ou insolvabilité
- D'une faute grave de l'autre partie dans l'exécution du contrat.
- D'un manquement persistant de l'autre partie à ses obligations, si 30 jours après mise en demeure, cette autre partie persiste dans la violation de son obligation.

15.2 Dans le cadre de prestation additionnelles de service portant sur une mission à durée indéterminée, le contrat reste valable pour une période initiale de deux ans à dater de la signature de la convention de prestation de Service. Sauf notification de résiliation, par lettre recommandée, par une des parties au moins trois mois avant la date anniversaire de la signature du contrat, celui-ci est automatiquement prolongé pour une période indéterminée.

15.3 A la fin du contrat, survenue pour quelque raison que ce soit, le client a l'entière liberté de continuer le développement, la modification et/ou l'hébergement du site sur son propre serveur ou sur celui d'un tiers. Le prestataire s'engage à ne pas entraver la transition du serveur du prestataire vers celui du client ou d'un tiers et, à la demande du client, à coopérer pour faciliter la transition.

Article 16 - Dispositions générales

16.1 Aucun lien de subordination n'existe entre le prestataire et le client.

16.2 Aucune partie au contrat n'a le droit d'engager l'autre, de signer quelconques documents au nom de l'autre partie ou de contracter ou d'assumer une quelconque obligation ou responsabilité, expresse ou tacite, au nom ou pour le compte de l'autre partie, sans autorisation écrite préalable.

Article 17 - Règlement des différends

Tout différend d'ordre juridique relatif à la négociation, la formation, l'interprétation, l'exécution ou la dissolution du contrat, de ses suites et conséquences, qui n'a pas été résolu à l'amiable, sera soumis au tribunal de Nivelles.

Le droit belge s'applique aux relations des parties, et les conventions internationales en matière de droit d'auteur et de nom de domaine.

